



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 2 octobre 2023 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Céline Veilleux, mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Marie-Andrée Buteau
Siège #2 - Jocelyn Béliveau
Siège #3 - Jessica Bolduc
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Marie-Josée Nadeau
Siège #6 - Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et greffière-trésorière.

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Céline Veilleux, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-10-193

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA MAIRESSE

04 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

05 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - ACCEPTATION DES COMPTES

08 - CORRESPONDANCE OFFICIELLE

09 - LÉGISLATION

10 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

10.01 - Résolution - Acceptation soumission Services sanitaires Denis Fortier pour le contrat de cueillette des ordures et du recyclage

10.02 - Résolution - Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

11 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

11.01 - Résolution - Réparation temporaire égout sanitaire municipal

11.02 - Résolution - Acceptation soumission Danco Construction pour la réfection de la galerie arrière du bureau municipal

11.03 - Résolution - Entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide

11.04 - Résolution - Renouvellement de l'entente relative du service d'inspection de la MRC des Etchemins

12 - TRAVAUX PUBLICS

13 - RESSOURCES HUMAINES

13.01 - Résolution - Démission de Mme Laurence Chabot

13.02 - Résolution - Mandat directrice générale - Affichage du poste d'adjointe à la direction

14 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

15 - LOISIRS

16 - VARIA

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 2 octobre 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

03 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA MAIRESSE

04 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

05 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

2023-10-194

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 11 et du 25 septembre 2023, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme desdits procès-verbaux, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à leur lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 11 et du 25 septembre 2023 soient adoptés.

ADOPTÉE

2023-10-195

07 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er et le 30 septembre 2023 (règlement no 318-07). Voir liste des déboursées pour un total de 623 275,19 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

08 - CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Aucun dépôt du bordereau de correspondance, séance du 2 octobre 2023.

09 - LÉGISLATION

10 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2023-10-196

10.01 - Résolution - Acceptation soumission Services sanitaires Denis Fortier pour le contrat de cueillette des ordures et du recyclage

ATTENDU QUE la Municipalité est allé en appel d'offres public pour le contrat de cueillette et transport des ordures pour une durée de 3 ans et des matières recyclables pour une durée d'un an avec option de renouvellement;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une seule soumission :

- Services sanitaires DF de Beauce inc. (avant les taxes)

2024 : 83 212,50 \$ (ordures et recyclage)

2025 : 48 216,88 \$ (ordures) et option de renouvellement annuel (si besoin) pour le recyclage commercial et résidentiel : 37 492,00 \$

2026 : 49 663,38 \$ (ordures) et option de renouvellement annuel (si besoin) pour le recyclage commercial et résidentiel : 38 616,77 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Services Sanitaires DF Beauce inc. pour le contrat de cueillette des ordures ménagères pour 2024-2025 et 2026 et les matières recyclables pour 2024 avec option de renouvellement annuel en cas de besoin pour les années 2025 et 2026.

ADOPTÉE

2023-10-197

10.02 - Résolution - Programme d'aide à la voirie locale - Sous-volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

Dossier : UTC84482 - 28025 (12) - 20230525-001

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Laurier Poulin, appuyée par Marie-Andrée Buteau, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de municipal de Saint-Benjamin approuve les dépenses d'un montant de 12 944,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

11 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2023-10-198

11.01 - Résolution - Réparation temporaire égout sanitaire municipal

ATTENDU QUE la municipalité a mandaté la firme Equip Solution pour analyser la problématique du réseau d'égout municipal sur le terrain privé du 220, avenue Principale;

ATTENDU QUE la réparation temporaire est nécessaire, car la conduite d'égout sanitaire municipale était défoncée et que la municipalité devait régulariser la situation rapidement;

ATTENDU QUE lors des fortes pluies, il y avait débordement sur le terrain privé du citoyen;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-André Buteau;

ET SECONDÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal a mandaté Excavation Steeve Larivière pour procéder aux travaux et que les coûts s'élèveront à +/- 20 000 \$. Les coûts seront payés selon les heures réelles travaillées en chantier + les tuyaux et tout le matériel nécessaire. Cette dépense sera payée via le fond général de la municipalité.

ADOPTÉE

2023-10-199

11.02 - Résolution - Acceptation soumission Danco Construction pour la réfection de la galerie arrière du bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE la galerie arrière du bureau municipal a atteint sa durée de vie utile;

CONSIDÉRANT QUE la galerie n'est plus sécuritaire et qu'elle sert de sortie d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de Danco Construction au coût de 10 060,31 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Danco Construction pour la réfection de la galerie arrière du bâtiment municipal au coût de 10 060,31 \$. Ce projet sera payé via l'aide financière du programme PRABAM.

ADOPTÉE

2023-10-200

11.03 - Résolution - Entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide

CONSIDÉRANT QUE l'entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide entre les municipalités des Etchemins, la MRC des Etchemins, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et la Sûreté du Québec, datant de 2011, a été mise à jour par le CISSS-CA;

CONSIDÉRANT QUE les 13 municipalités du territoire désignent la MRC comme signataire de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités se doivent de respecter les termes de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Benjamin autorisent madame Judith Leblond, directrice générale de la MRC des Etchemins, à signer l'entente de collaboration dans les situations d'insalubrité morbide.

ADOPTÉE

2023-10-201

11.04 - Résolution - Renouvellement de l'entente relative du service d'inspection de la MRC des Etchemins

ATTENDU QUE la Municipalité a signée une entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

ATTENDU QU'à l'article 5.1 de l'entente, il est mentionné que « la Municipalité, avant le 15 octobre, doit se réserver le nombre d'heures annuelles de service qu'elle requiert de la part de l'inspecteur de la MRC;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
IL EST SECONDÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin réserve 575 heures annuellement pour les services d'inspection auprès de la MRC des Etchemins;

QUE les heures d'urbanisme se feront au bureau municipal de Saint-Benjamin, les mardis et les jeudis en télétravail et selon les heures d'ouverture en vigueur.

ADOPTÉE

12 - TRAVAUX PUBLICS

13 - RESSOURCES HUMAINES

2023-10-202

13.01 - Résolution - Démission de Mme Laurence Chabot

CONSIDÉRANT QUE Mme Chabot a remis à la directrice générale sa lettre de démission en date du 21 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE Mme Chabot quitte pour relever un nouveau défi;

CONSIDÉRANT QUE le poste sera vacant à compter du 6 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la démission de Mme Laurence Chabot au poste d'adjointe administrative. Mme Chabot était en remplacement du congé de maternité de Mme Jessica Leclerc.

ADOPTÉE

2023-10-203

13.02 - Résolution - Mandat directrice générale - Affichage du poste d'adjointe à la direction

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ouvre un nouveau poste administratif qui viendra soutenir la directrice générale dans ses fonctions;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau poste sera adjoint(e) à la direction;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe administrative est maintenue au sein de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE Mme Leclerc sera de retour de congé de maternité prochainement;

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe à la direction devra être comblé dans les prochaines semaines;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin autorise la directrice générale à afficher le poste d'adjointe à la direction.

ADOPTÉE

14 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

15 - LOISIRS

16 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2023-10-204

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Céline Veilleux
Mairesse

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & greffière-trésorière

Je, Céline Veilleux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Céline Veilleux
Mairesse

